

Val-d'Or, le 8 décembre 2014

Monsieur Guy Bourgeois
Député d'Abitibi-Est
888 3^e Avenue, bureau 202
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6

Objet : Compressions budgétaires

Monsieur le Député d'Abitibi-Est,

La Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) tient à vous partager son inquiétude quant aux récentes décisions du gouvernement, qui viennent ébranler notre région. Depuis quelques semaines, ce sont les bureaux régionaux des ministères, l'agence régionale de santé et des services sociaux, les centres locaux de développement, la conférence régionale des élus, les commissions scolaires et les carrefours jeunesse-emploi qui ont été emportés dans la vague de compressions du gouvernement. Autant d'organismes qui, au fil des ans, ont travaillé de concert au développement de notre communauté.

Les coupures annoncées s'attaquent directement à l'essor de nos régions et ce, sans même que nous ayons été consultés au préalable. Ces organisations locales et régionales sont des acteurs de premier plan dans la valorisation de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'outils de développement et de concertation profondément ancrés au sein de la communauté et pour tous, ils sont de précieux alliés, connus et reconnus pour leur expertise.

Et bien que nous voulions croire que les services aux citoyens et aux entreprises ne seront pas affectés par ces coupures, nous ne pouvons nous empêcher de craindre la centralisation. En sabrant dans nos instances, c'est à notre liberté d'action que vous vous attaquez. L'Abitibi-Témiscamingue est certes une jeune région, mais au cours des dernières décennies, elle a démontré une force de caractère, une fierté et une détermination remarquable. Portée par une effervescence économique et une force créative, nous prenons notre place dans le Québec comme une région pleine d'opportunités.

Si nous nous voyons contraints d'accepter le fait que nous ne pouvons sauver les instances concernées, vous pouvez être assuré que nous veillerons à ce que notre voix, elle, ne soit assourdie. Les organismes de développement socioéconomique, les élus et les citoyens ont travaillé ensemble à définir nos propres valeurs et nos propres modèles. C'est pourquoi nous refusons d'adopter un modèle de gouvernance qui prône la centralisation des pouvoirs, la déconstruction de l'espace régional et les guerres de clochers.

Nous exigeons que les services aux entreprises et aux citoyens soient maintenus, afin de poursuivre notre croissance socioéconomique. Nous refusons que les décisions qui ont été prises par le gouvernement placent notre région dans une morosité économique. Nous vous demandons à ce que les alternatives que vous mettez en place pour succéder à tout ce que vous avez déconstruit soient non seulement efficaces, mais aussi développées dans une optique de cohésion régionale et de maximisation des retombées socioéconomiques. Depuis plus de 75 ans, nous avons démontré notre capacité à prendre en charge notre avenir. Nous exigeons notre droit d'avoir les moyens de nos ambitions afin de conserver nos acquis.

Espérant pouvoir compter sur votre collaboration, veuillez agréer, Monsieur le Député d'Abitibi-Est, nos salutations distinguées.

Marcel H. Jolicoeur
Président

Hélène Paradis
Directrice générale

c.c. Monsieur Luc Blanchette, Député de Rouyn-Noranda–Témiscamingue, Ministre délégué aux Mines, Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et Ministre responsable de la région du Nord-du-Québec
Monsieur Pierre Corbeil, maire de la Ville de Val-d'Or
Monsieur Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue
Monsieur Simon Corriveau, président du CLD de la Vallée-de-l'Or
Monsieur Gaétan Gilbert, président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Madame Marie-Josée Cyr, présidente du Carrefour Jeunesse-Emploi d'Abitibi-Est
Monsieur Marc Girard, président du CSSS de la Vallée-de-l'Or